

DÉCEMBRE 2024

ARTCI | INFOS

BULLETIN MENSUEL D'INFORMATIONS DE L'AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC DE CÔTE D'IVOIRE

DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE QUEL RÔLE POUR L'ARTCI ?

Le développement du capital humain est un investissement d'avenir. En dotant les concitoyens des compétences nécessaires pour réussir dans l'économie numérique, la Côte d'Ivoire libère tout son potentiel et s'offre de nouvelles perspectives d'emploi et de création de richesses. L'ARTCI est déterminée à jouer pleinement son rôle dans cette dynamique.

ARTCI

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC DE CÔTE D'IVOIRE



AU CŒUR DE LA TRANSFORMATION NUMÉRIQUE DE LA CÔTE D'IVOIRE



Réguler

- ✓ Le secteur des Télécommunications
- ✓ Le secteur postal



Protéger

- ✓ Les droits des consommateurs de services numériques
- ✓ Les réseaux et systèmes d'information
- ✓ Les Données à Caractère Personnel et la vie privée



Gérer

- ✓ Les transactions électroniques
- ✓ Les noms de domaine (le point CI) et les adresses
- ✓ Internet de la Côte d'Ivoire
- ✓ Le point d'échange Internet de la Côte d'Ivoire (CIVIX)
- ✓ Le centre de veille et de réponse aux incidents de sécurité informatique dénommé Côte d'Ivoire Computer Emergency
- ✓ ResponseTeam (CI-CERT)

📍 Abidjan – Marcory Anoumabo 📍 18 BP 2203 Abidjan 18 – Côte d'Ivoire

☎ + 225 27 20 34 43 73 / 27 20 34 43 74 ✉ courrier@artci.ci 🌐 www.artci.ci 📱 Artci

3 Édito

Le capital humain, levier de notre transformation numérique

Actu'IT**4 Télécommunications**

Lancement du Comité Consultatif de l'Interconnexion et de l'Accès aux Réseaux (CIAR)

4 Santé

Un partenariat pour renforcer les capacités des étudiants infirmiers aux outils numériques modernes

GRAND ANGLE | DÉVELOPPEMENT DU CAPITAL HUMAIN À L'ÈRE DU NUMÉRIQUE : QUEL RÔLE POUR L'ARTCI ?

5 Economie numérique

Renforcer les compétences pour un développement plus inclusif

6 Compétences numériques

L'ARTCI soutient le développement du capital humain

7 Digital Security Classroom**Olivier Ahilé, Chef de Bureau Sécurité**

Sodexam : « DIGISEC a changé les regards, les mentalités et les comportements des agents de Sodexam concernant les enjeux de la cybersécurité »

8 Digital Security Classroom 2024 en images**9 Genre**

De la parité homme-femme dépend le rythme d'accélération de l'innovation

FOCUS SUR L'ARTCI**10 Direction Générale**

Lakoun Ouattara prend fonction

10 Visite de travail dans les directions

Le Directeur Général par intérim s'imprègne des réalités

POINT DE VUE**11 5G, Intelligence artificielle, Métavers**

Quels impacts sur le développement économique en Côte d'Ivoire ?

PERSPECTIVES INTERNATIONALES**14 Forum EURO IX**

Le CIVIX à l'avant-garde de l'innovation numérique

14 Coopération

L'ARPT en visite d'immersion à l'ARTCI

Le capital humain, levier de notre transformation numérique



Lakoun Ouattara

Directeur Général par Intérim de l'ARTCI

Notre pays vit une révolution numérique sans précédent. Les technologies de l'information et de la communication (TIC) transforment en profondeur nos modes de vie, nos économies et nos sociétés. Face à ces mutations rapides, le développement du capital humain s'impose comme une priorité absolue.

L'ARTCI, en tant que régulateur des télécommunications et des TIC en Côte d'Ivoire, est pleinement consciente de l'enjeu. Notre rôle ne se limite pas à la simple régulation des marchés. Nous devons également être un acteur moteur dans le développement des compétences numériques de nos concitoyens, et plus particulièrement des femmes et des jeunes.

Les femmes et les jeunes représentent l'avenir de notre pays. En leur offrant les clés de l'économie numérique, nous leur permettons de s'épanouir personnellement et professionnellement. Nous contribuons également à réduire les inégalités et à renforcer le tissu social.

Notre action se déploie sur plusieurs fronts

● La sensibilisation : Nous menons des campagnes de sensibilisation (en partenariat souvent avec des associations) à grande échelle pour faire

connaître les opportunités offertes par le numérique et encourager les populations, en particulier les femmes et les jeunes, à s'approprier ces technologies.

● La formation : Nous soutenons le développement de programmes de formation adaptés aux besoins du marché, en partenariat avec les acteurs de l'éducation et de la formation professionnelle.

● L'incubation et l'accompagnement : Nous encourageons l'émergence de startups innovantes et accompagnons les jeunes entrepreneurs dans le développement de leurs projets numériques.

● La promotion de l'inclusion numérique : Nous travaillons à réduire la fracture numérique en facilitant l'accès à internet et aux services numériques dans les zones les plus reculées du pays.

Le développement du capital humain est un investissement d'avenir. En dotant nos concitoyens des compétences nécessaires pour réussir dans l'économie numérique, nous leur offrons de nouvelles perspectives d'emploi et contribuons à la croissance de notre pays. L'ARTCI est déterminée à jouer pleinement son rôle dans cette dynamique.

Télécommunications

Lancement du Comité Consultatif de l'Interconnexion et de l'Accès aux Réseaux (CIAR)



Le CIAR rassemble les principaux acteurs de l'écosystème des télécommunications.

Le jeudi 14 novembre 2024, le Comité consultatif de l'interconnexion et de l'accès aux réseaux (CIAR), a tenu sa première réunion dans sa nouvelle configuration, au siège du Conseil de Régulation de l'ARTCI. Cette rencontre marque une étape importante dans le renforcement de la régulation des télécommunications, avec une volonté claire d'optimiser le fonctionnement du CIAR et d'impliquer davantage les acteurs du secteur.

Créé en 2014, le CIAR a fait l'objet d'une réforme en 2023 avec l'adoption de la décision n°2023-0978, visant à redynamiser son rôle consultatif. Ce Comité de haut niveau, présidé par M. Ahmed Sako, membre du Conseil de Régulation de l'ARTCI, rassemble les principaux acteurs de l'écosystème des télécommunications, notamment, les directeurs généraux des opérateurs et fournisseurs de services de télécommunications, les représentants des faitières et l'ARTCI.

L'objectif principal de cette première session était de présenter le cadre de fonctionnement du CIAR et le plan d'actions pour l'année 2025, axé sur trois points prioritaires : (1) La concurrence sur les marchés pertinents, incluant la surveillance des pratiques anti-concurrentielles et des offres promotionnelles. (2) L'accès et le partage des infrastructures, abordant des sujets tels que le roaming national et la tarification des infrastructures passives. (3) L'interconnexion et l'interopérabilité, avec des travaux sur les plafonds tarifaires et l'accueil des opérateurs de réseaux mobiles virtuels, connus sous le sigle MVNO (de l'anglais Mobile Virtual Network Operator). En outre, la réunion a permis d'établir un calendrier de travail pour les prochaines sessions, avec des réunions statutaires programmées chaque trimestre et la possibilité d'organiser des réunions extraordinaires en cas de besoin.

En conclusion, cette première réunion du CIAR inaugure une dynamique positive pour la régulation des télécommunications en Côte d'Ivoire. Elle confirme la volonté de l'ARTCI et des acteurs du secteur de collaborer efficacement pour relever les défis d'un secteur en constante évolution et à créer un environnement propice à l'innovation et à la compétitivité.

Santé

Un partenariat pour renforcer les capacités des étudiants infirmiers aux outils numériques modernes

Le 6 décembre 2024 à Abidjan, l'Institut National de Formation des Agents de Santé (INFAS) et Galileo Global Education (GGE), leader européen de l'enseignement supérieur indépendant, ont signé une convention de partenariat pour le renforcement des capacités des étudiants infirmiers aux outils numériques modernes. Le ministre de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle, Pierre Dimba, a paraphé cette convention pour le compte de la Côte d'Ivoire, avec Leonard Khattari, Directeur régional Marchés émergents, Galileo Global Education.

En vertu de ce partenariat entre Galileo Global Education, l'INFAS et le Ministère de la Santé, de l'Hygiène Publique et de la Couverture Maladie Universelle; 1000 étudiants seront formés par an. Sont inclus dans les méthodes pédagogiques, des outils numériques modernes et l'intelligence artificielle. Un accompagnement individualisé et des formations par simulation seront également mis en œuvre.

Le ministre Pierre Dimba a souligné la nécessité de renforcer les capacités des étudiants infirmiers qui se préparent aux diplômes d'Etat. Il a affirmé que ce projet illustre l'ambition du Gouvernement ivoirien de former des ressources humaines de santé hautement



Le ministre Pierre Dimba, a signé cette convention avec Leonard Khattari, Directeur régional Marchés émergents, Galileo Global Education.

qualifiées, capables de garantir aux ivoiriens des soins de qualité supérieure. Toutes choses qui permettront de bâtir un système de santé résilient et performant, avec des praticiens bien formés, mais aussi de garantir un accès optimal aux soins pour tous les Ivoiriens.

Reconnaissant de la confiance accordée par le Gouvernement de Côte d'Ivoire, Leonard Khattari a également salué cette collaboration visant à moderniser le système sanitaire ivoirien et à valoriser les ressources humaines dans le secteur de la santé.

Economie numérique

Renforcer les compétences pour un développement plus inclusif

Accélérer la transformation numérique de la Côte d'Ivoire passe par le renforcement des compétences, un allié sûr pour libérer tout le potentiel du pays.

Pour neuf Ivoiriens sur dix, le téléphone mobile est un compagnon indispensable au quotidien. L'ARTCI le confirme dans son rapport d'activités de l'exercice 2023.

Au premier semestre, le taux de localités couvertes par les réseaux de téléphonie mobile a atteint 98,05% pour les services de téléphonie voix et SMS (2G et/ou 3G) et 97,47% pour les services de transmission de données (3G et/ou 4G). Au quatrième trimestre, le chiffre d'affaires réalisé sur le seul segment de l'internet mobile s'est établi à 409 milliards de FCFA. Telle une force transformatrice capable de remodeler l'économie, d'alléger la pénibilité du travail, et d'améliorer la qualité de vie, le numérique peut permettre à la Côte d'Ivoire de parvenir à des niveaux inédits d'efficacité et de productivité. Notamment dans l'agriculture, les services publics, les finances, l'éducation, les soins de santé, les transports et les chaînes d'approvisionnement. Selon la Banque mondiale, le secteur des services de télécommunications a enregistré une forte dynamique en 2021, avec un chiffre d'affaires d'environ 1,8 milliard USD. Dans un rapport intitulé «e-Conomy Africa 2020», la Société financière internationale et Google (SFI-Google), prévoient une contribution de l'économie numérique à la richesse nationale d'environ 5,5 milliards USD d'ici 2025. Ce chiffre pourrait se multiplier par quatre en 2050 et contribuer à environ 10% du PIB.

Pour atteindre cet horizon de croissance, plusieurs initiatives sont prises aux niveaux du cadre réglementaire, de la couverture du territoire national en infrastructure de connexion, et de la digitalisation des services. Des investissements sont aussi réalisés en vue du renforcement des capacités, de la promotion des services financiers numériques, ainsi que dans la cybersécurité. Le rapport annuel de l'Union internationale des télécommunications (UIT), révèle que la Côte d'Ivoire est à la tâche avec un score de 59 sur 100 pour l'Indice de développement d'Internet (IDI). Le score moyen sur le continent étant de 47,4.

Capital humain

Malgré les progrès enregistrés, le pays est confronté à des obstacles qui ralentissent la transition numérique. Le Plan national de développement (PND 2021-2025), en a identifiés un certain nombre. A savoir, la faible adoption de la technologie et des plateformes numériques, l'insuffisance de réseaux larges bandes, l'insuffisance de mesures d'incitation fiscale accordées aux investisseurs, et la faible utilisation des services postaux. Parmi ces difficultés, les lacunes en matière de compétences numériques spécialisées et d'alphabétisation freinent la libération du potentiel numérique du pays. « Il est de notoriété que la proportion de population ayant une maîtrise de base des outils IT demeure encore faible (18% en 2017 selon étude ARTCI/INS, mars 2018) », lit-on dans le PND, qui souligne aussi le faible niveau d'instruction des populations à l'utilisation de l'outil informatique.

Chiffres clés

50% de la population est alphabète

Environ 50% de la population est alphabète, et seules 20% parmi elles utilisent un ordinateur. Selon une enquête menée par Orange en 2019, 35% des utilisateurs d'internet se sentent limités dans leur accès en raison d'un retard d'appropriation des outils digitaux. Parmi les non-utilisateurs, 45% citent l'absence de compétences opérationnelles comme principale raison de leur non-utilisation.

Source : «Élaboration d'une Stratégie d'Inclusion Numérique en Côte d'Ivoire»



Le concours de hacking organisé par le Régulateur télécom au cours des «ARTCI Days» visait à détecter des talents en matière de cybersécurité.

Exclusion

A l'ère du digital, les risques liés au déficit de compétences numériques s'expriment en termes d'exclusion d'une bonne partie de la population à l'accès aux services innovants. Certes, des formations sont dispensées au niveau secondaire. Cependant, « les bénéficiaires ne profitent pas encore à l'ensemble de la société en raison des inégalités (inégalités spatiales, difficultés pour les populations les plus modestes à pouvoir accéder à ces formations, inégalités hommes-femmes), de la faible expertise des instructeurs et de la vétusté des équipements ». C'est ce que dit la Banque mondiale dans son rapport sur la Situation économique en Côte d'Ivoire en 2022. « Au niveau de l'enseignement supérieur, les inscriptions aux programmes de sciences, de technologies, d'ingénierie et de mathématiques (STEM) sont faibles (seulement 18 % des étudiants, dont 25,6 % de femmes en 2018) », constatent les analystes de la Banque.

Développement inclusif

Afin d'inscrire l'économie numérique dans un cercle vertueux de développement inclusif, durable et éthique, des programmes récents ont été mis en œuvre pour améliorer la formation du capital humain ainsi que l'offre adéquate de main-d'œuvre pour des emplois potentiellement productifs. C'est le cas par exemple du Plan sectoriel de l'éducation (PSE) pour 2016-2025 qui vise à accroître l'accès équitable à l'éducation. Dans le cadre du renforcement des capacités de l'Ecole supérieure africaine des TIC (ESATIC), des laboratoires Informatique, Fibre optique, et 3G ont été construits et équipés, certains en partenariat avec des multinationales des télécommunications tels que Cisco et Huawei. Mais beaucoup reste encore à faire.

Pour les autorités ivoiriennes, les prochains défis de la transition numérique requièrent le développement des compétences numériques pour les utilisateurs vulnérables des TIC ; les citoyens faisant preuve de quelques connaissances dans le domaine informatique ; et les professionnels IT regroupant les personnes dites plus avancées dans la culture cyber. Toutes choses qui visent à libérer le potentiel du pays et accélérer sa marche vers la transformation numérique.

Moins de 40% d'utilisateurs

38% de la population utilise Internet en 2022. Cet usage est principalement axé sur des activités plutôt à caractère social, les usages productifs demeurent encore faibles.

Source : «Élaboration d'une Stratégie d'Inclusion Numérique en Côte d'Ivoire»

Compétences numériques

L'ARTCI soutient le développement du capital humain

C'est au travers d'une dizaine d'activités sur le Droit des consommateurs, la Cybersécurité, la Gestion des informations en période de crise, l'Intelligence artificielle, la Responsabilité sociétale des entreprises ou encore la Poste que l'ARTCI a organisé (ou participé) en 2024, à des séries de formation, notamment destinées aux femmes et aux jeunes filles, pour une réelle inclusion numérique et le développement du capital humain.

Premier point d'attention, c'est la Journée internationale des droits des consommateurs qui se tient le 15 mars de chaque année. Portant sur le thème « Vie chère en Côte d'Ivoire, quelles solutions ? » en 2024, les échanges ont permis de relever les défis quotidiens auxquels sont confrontés les consommateurs et d'instruire les consommateurs sur leurs droits dans le numérique. Au cours d'une activité initiée par l'ARTCI, les jeunes ont été sensibilisés sur les dangers de la cybercriminalité et les bonnes pratiques à adopter en ligne. L'Autorité s'est engagée pour le respect des tarifs réglementés des services de Télécommunications, la protection des consommateurs contre les pratiques frauduleuses et les arnaques, et à faire respecter la concurrence dans le secteur Télécom & TIC.

Lever transversal à tous les secteurs d'activité, le numérique a connu des « digital native » dont la compréhension et l'utilisation du numérique se heurtent encore à quelques difficultés. Au cours de la 2ème étape de la campagne annuelle du RIFEN Tour, une initiative du Réseau des femmes expertes du numérique (RIFEN) qui s'est tenue le 8 mars 2024, les jeunes filles ont été encouragées à s'orienter vers les métiers du numérique. Egalement au centre des débats, l'éthique et l'utilisation responsable du numérique.

L'ARTCI en phase avec l'IA et la cybersécurité

Le développement du capital humain n'occulte aucun secteur. Ainsi, à travers son Centre de réponse aux incidents Informatiques (CI-CERT), l'ARTCI a participé du 16 au 18 avril 2024, à Accra (Ghana) au Symposium ouest-africain sur la collaboration sectorielle et le partage d'informations entre les équipes de gestion et de réponse aux incidents de sécurité informatique. Une initiative de l'Autorité nationale de cybersécurité du Ghana, du Bureau du cyberspace et de la politique numérique du Département d'État américain pour renforcer les liens de coopération entre les pays de la sous-région afin de lutter efficacement contre les cybermenaces.

Par ailleurs, alors qu'elle préside la commission 1 de l'Union Internationale des Télécommunications-Développement (UIT-D), chargée des questions de développement des Télécommunications, l'ARTCI joue un rôle de premier plan dans le développement et la normalisation des Télécommunications au niveau international. A cet effet, elle a pris part à Genève du 15 au 26 avril 2024, aux ateliers de développement et les réunions des groupes de rapporteurs de la commission d'études 1 de l'UIT-D sur le développement des Télécommunications dans les pays émergents, l'accessibilité des TIC, la connectivité transformatrice par satellite, la protection des données et les titres numériques avancés.

Intervenant dans plusieurs secteurs de la vie, l'Intelligence artificielle impacte également la santé où l'ARTCI a une expertise avérée. Laquelle a été partagée le 14 mai 2024 au cours d'un afterwork organisé par le Club Santé Côte d'Ivoire et French Tech Abidjan à l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire. Portant sur « L'avenir



Confrontés à des difficultés de compréhension des enjeux du numérique, les étudiants de Côte d'Ivoire ont pu bénéficier d'une formation de haut niveau sur la gestion de crise cybernétique lors des ARTCI Days 2024.

de l'intelligence artificielle dans le secteur de la santé», c'était une occasion pour l'ARTCI de partager son expérience avec en toile de fond la complémentarité comme trait d'union entre l'IA et les professionnels de la santé.

Entre médias et RSE, de nouvelles perspectives pour 2025 !

Pour outiller les médias à mieux gérer les informations en période de crise, l'ARTCI les a sensibilisés le 22 avril 2024 au cours d'un panel d'échange organisé par le Réseau action justice et paix (RAJP) sur « Le rôle des médias dans la gestion des informations en période de crise ».

En outre, en respect à la loi d'orientation n°2014-390 du 20 juin 2014 ayant renforcé les obligations des entreprises en matière d'intégration des 17 Objectifs du développement durable à l'instar de la RSE, l'ARTCI a organisé une séance de sensibilisation à l'attention des membres du Comité de direction (CODIR), le mercredi 22 mai 2024. Cette séance entre dans le cadre de l'élaboration de sa stratégie RSE.

En droite ligne avec sa mission de sensibilisation et de renforcement des capacités numériques en Côte d'Ivoire, l'Autorité de régulation a initié des sessions de formation sur la sécurité digitale à l'intention du personnel de la Société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique (Sodexam). Elles ont débuté à San-Pedro les 26 et 27 juillet pour se poursuivre dans la région de Man les 29 et 30 juillet avant de prendre fin les 1er et 2 août à Odienné. Pour ces formations portant sur la sécurité digitale dénommée « Digital Security – DigiSec », le personnel a été entretenu sur les enjeux de sécurité d'un système d'information, le cadre juridique existant, etc.

L'ARTCI termine une année riche en renforcement de capacités. Elle n'entend pas s'arrêter en si bon chemin et annonce déjà des perspectives plus reluisantes pour l'année 2025.

Digital Security Classroom

Olivier Ahilé, Chef de Bureau Sécurité - Sodexam :

« DIGISEC a changé les regards, les mentalités et les comportements des agents de la Sodexam concernant les enjeux de la cybersécurité »

Dans le cadre de ses missions de sensibilisation et de renforcement des capacités numériques en Côte d'Ivoire, l'ARTCI, à travers sa Direction de la Cyber Sécurité, a organisé, du 25 juillet au 2 août 2024, des sessions de formation à la sécurité digitale, à l'intention du personnel de la Société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique (Sodexam), des villes de San-Pedro, Man et Odienné. Chef de Bureau Sécurité à la Sodexam, Olivier Franck Ahilé partage cette expérience.

Artci Infos : Parlez-nous de la formation en sécurité digitale qui vous a été dispensée cette année par la Direction de la Cyber Sécurité de l'ARTCI ?

Olivier Franck Ahilé : Cette formation s'inscrit dans la suite logique des actions recommandées par l'ARTCI après la mission d'audit de sécurité du système d'information de la Sodexam. Elle répond également à l'objectif de renforcement des capacités du personnel, maillon faible de la chaîne de sécurité de la Sodexam.

La formation a porté sur les six modules du Niveau 1 de DigiSEC (Digital Security Classroom), un programme d'initiation à la cybersécurité et de la sécurité de l'information élaboré par les experts du CI-CERT (Côte d'Ivoire – Computer Emergency Response Team).

Artci Infos : En quoi a-t-elle permis de renforcer vos capacités en matière de cybersécurité ?

O.F.A : Elle nous a permis de comprendre pourquoi est-il important d'adopter les bonnes pratiques en matière de sécurité numérique ; les notions et concepts de base de la sécurité numérique ; les bénéfices de la sensibilisation à la sécurité numérique ; les mécanismes basiques de la sécurité informatique ; les mécanismes d'attaques informatiques et leurs conséquences ; et de savoir comment construire un mot de passe fort.

DIGISEC a changé les regards, les mentalités et les comportements des agents concernant les enjeux de la cybersécurité. Ce programme a permis de réduire les risques liés aux incidents de cybersécurité et favorisé une prise de conscience des agents face aux menaces de cybercriminalité.



Olivier Franck Ahilé, premier à gauche sur la photo.

Artci Infos : Si vous deviez n'utiliser qu'un seul mot pour qualifier cette expérience aux côtés de vos collègues de la Sodexam et des autres travailleurs de la Côte d'Ivoire, lequel serait-il, et pourquoi ?

O.F.A : PRIMORDIALE. Cette expérience est primordiale parce qu'elle nous permettra (Sodexam) de préserver nos acquis de la Coupe d'Afrique des Nations de football 2023, en matière de système informatique (SI), et d'améliorer la sécurité de notre SI sur l'ensemble de nos aéroports. Étant donné que l'être humain demeure le maillon faible de la chaîne de cybersécurité, cette expérience permettra de réduire le risque de réussite des cyberattaques. La formation et la sensibilisation à la sécurité digitale (DIGISEC) aident les entreprises à réduire les risques liés au facteur humain de la cybersécurité et à instaurer une culture de cybersécurité à travers tous les départements de l'entreprise.



Les agents de la Sodexam ont manifesté un vif intérêt pour les sujets abordés, posant de nombreuses questions sur l'usurpation d'identité, les missions de l'ARTCI et les procédures à suivre en cas d'incident de sécurité.



Digital Security Classroom 2024 en images



Odiénne



Odiénne



Bouaké



Man



San-Pedro

Genre

De la parité homme-femme dépend le rythme d'accélération de l'innovation

La parité homme-femme dans l'informatique est une nécessité pour créer un monde plus inclusif, et un grand nombre d'innovations et d'avancées technologiques.

Steve Jobs, Bill Gates... Si nous connaissons ces noms contemporains, il est fort à parier que les noms que nous évoquerons, ne nous ramènent à rien dans cet univers technologique local ! Pourtant, des femmes célèbres ont changé le monde de l'informatique et marqué l'histoire du code!

Ada Lovelace (1815 – 1852, Royaume-Uni), l'inventrice du premier ordinateur : Ada Lovelace écrit les premiers algorithmes exécutés par la machine. Un langage de programmation développé dans les années 1980 est baptisé « Ada », en hommage à la première programmeuse informatique de l'Histoire.

Ida Rhodes (1900 – 1986, États-Unis), créatrice du langage informatique C-10 : cette pionnière de l'analyse des systèmes de programmation a été décorée pour ses contributions dans la conception fonctionnelle et l'application de l'équipement de calcul numérique électronique.

Grace Murray Hopper (1906 – 1992, États-Unis), la première développeuse à l'origine du langage cobol : elle a inventé le COBOL (COmmon Business Oriented Language) en 1959, un langage informatique qui a rendu possible d'entrer des commandes directement en anglais... On lui doit le mot «BUG» pour décrire un problème technique dans un système informatique.

Hedy Lamarr (1914 – 2000, Autriche), l'informaticienne précurseur du Wi-Fi : son invention est l'ancêtre du GPS, du Bluetooth et du Wi-Fi, ces technologies dont on ne peut plus se passer aujourd'hui.

Karen Spärck Jones (1935 – 2007, Royaume-Uni), précurseuse de Google et de l'intelligence artificielle : elle a travaillé principalement dans le domaine du traitement automatique du langage naturel dès les années 1980. En gros, faire comprendre aux ordinateurs le langage humain.

Encore pleines de prouesses technologiques sont de leur fait : le code d'ENIAC (Electronic Numerical Integrator

and Computer) est une prouesse technologique entièrement féminine. L'ingénierie logicielle moderne avec le langage de programmation orienté objet, le type de langage natif chez Apple, est féminine. Le monde, les femmes et les jeunes filles en particulier, ont besoin de ces repères et de modèles d'inspiration !

Si les débuts de l'informatique regorgeaient de talents féminins, l'ancrage des stéréotypes de genre dans le secteur s'est développé avec l'arrivée des ordinateurs personnels. Alors qu'en 1978, 50% des étudiants en informatique étaient des femmes, depuis la fin des années 2010, ce taux oscille entre 10 et 15%. Au sortir de leurs études, seules 25% d'entre elles occupent des fonctions techniques, les autres rejoignant des fonctions dites «de support» : ressources humaines, documentation, marketing et communication, commerce... Au total, environ 30% des salariés du secteur informatique sont des femmes. Aujourd'hui, «Ingénieur informatique» est un des métiers les plus ségrégués en termes de genre, à l'instar des secteurs du BTP, de l'Armée/la Police, etc. Le constat est relativement similaire dans toutes les régions du monde.

Le monde se trouve aujourd'hui dans un développement vertigineux des technologies, des usages du numérique qui produisent des masses de données. Le secteur est le levier de croissance et le relai de multitudes d'opportunités ! Il est le secteur le plus pourvoyeur d'emplois car la dynamique de transition numérique crée sans cesse de nouveaux besoins, de nouvelles attentes. En Côte d'Ivoire, la Direction Générale de l'Emploi a déclaré que le secteur du numérique est le plus grand pourvoyeur d'emplois dans le pays. Les résultats d'une étude qu'elle a réalisée, avec l'appui de l'Organisation internationale du travail (OIT), fait une autre révélation : le secteur des TIC est l'un des moins inégalitaires, en termes de pourcentage d'emplois formels occupés par les femmes. Avec l'occupation, par celles-ci de plus du tiers des emplois proposés dans ce secteur. Des statistiques qui propulsent le secteur des TIC à la 6e position des secteurs employant le plus de femmes. Avec cette tendance, il faut



Christelle Assirou
Fondatrice ONG Femmes & TIC,
General Manager ICTINA

convenir que le défi de la présence féminine dans la branche numérique se trouve à bien d'autres niveaux de la chaîne : l'éducation, la formation professionnelle, la création, l'ingénierie, la rétribution des dividendes et les usages de vie quotidienne. Dans ce contexte, il faut encourager les filles à faire des choix de carrières professionnelles dans le numérique par la sensibilisation de masse. Soutenir le travail de la société civile sur le terrain par des appuis techniques et financiers. Adopter des régulations positivement discriminatoires qui favorisent des quotas plus importants dans les concours d'accès aux écoles d'ingénieurs.

La particularité du numérique étant sa forte propension à l'apprentissage des métiers nouveaux de façon autodidacte, il est nécessaire d'élaborer des filières de tout niveau pour développer les talents dans les écoles professionnelles, les écoles de la seconde chance, les programmes de développement de compétences ou renforcement de capacités. Du potentiel de développement des femmes dépend, en effet, le rythme d'accélération de l'innovation. Il est donc crucial de ne pas négliger la part féminine dans l'intelligentsia africaine, dans les laboratoires de recherche, les fabriques numériques, afin de profiter de tout le potentiel que peut permettre de valoriser la seconde moitié de la population mondiale, les femmes.

*Une contribution de Christelle Assirou
Fondatrice ONG Femmes & TIC,
General Manager ICTINA*

Direction Générale Lakoun Ouattara prend fonction

Le vendredi 22 novembre 2024, s'est tenue à la salle de conférence du siège de l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI), la cérémonie de passation de charges entre **Mme Namahoua Bamba Touré**, Directeur général sortant, et **M. Lakoun Ouattara**, Directeur général par intérim. Sous la présidence du Conseil de Régulation, cette cérémonie de passation de témoin s'est déroulée dans une ambiance empreinte de cordialité. Les deux personnalités ont procédé au transfert des dossiers, témoignant ainsi de leur engagement commun à assurer la continuité des missions de l'ARTCI.

Dr. Souleïmane Diakité Coty, Président du Conseil de Régulation, a d'abord adressé ses remerciements au Directeur Général sortant pour avoir assumé pleinement ses fonctions à la tête de l'ARTCI, depuis sa nomination en avril 2022, avant d'exprimer ses vives félicitations au Directeur Général par intérim. Le Président du Conseil de Régulation a par ailleurs assuré le Directeur Général par intérim du plein soutien dudit organe quant à l'accomplissement de ses fonctions.

Mme Namahoua Bamba Touré, Directeur général sortant, a exprimé sa satisfaction quant à l'héritage qu'elle laisse à son successeur et sa gratitude au Chef de l'Etat, **S.E. Alassane Ouattara**, au Gouvernement ainsi qu'à l'ensemble des équipes de l'ARTCI pour leur engagement et leur dynamisme, qui ont contribué au positionnement de l'institution tant sur le plan national qu'international. Face aux nombreux défis du secteur de la transformation numérique, le Directeur général sortant considère qu'il y a eu des avancées significatives et que l'ARTCI continuera de jouer un rôle de premier plan dans le développement de l'économie numérique. Après avoir égrené quelques diligences et défis majeurs, **Mme Namahoua Bamba Touré** n'a pas manqué de souhaiter plein succès à **M. Lakoun Ouattara**, et reste convaincue que son successeur poursuivra les actions entreprises en y apportant sa vision et son leadership.



Namahoua Bamba Touré, Directeur général sortant, a souhaité plein succès à Lakoun Ouattara, Directeur général par intérim.

M. Lakoun Ouattara, Directeur général par intérim, s'est dit honoré de prendre les rênes de l'ARTCI à un moment où les enjeux numériques sont plus que jamais au cœur des préoccupations de la Côte d'Ivoire. Remerciant son prédécesseur pour les résultats obtenus par l'ARTCI sous sa direction, le nouveau patron du Régulateur des Télécommunications/TIC a affirmé son engagement à poursuivre les actions entreprises et relever les défis du secteur dans un esprit collaboratif et de cohésion.

Nommé le 21 novembre 2024 par décision du Conseil de Régulation à la suite de la décision du Conseil des Ministres du 20 novembre mettant fin aux fonctions du Directeur général de l'ARTCI, **Lakoun Ouattara** apporte à l'Autorité de Régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire plus de 28 ans d'expériences professionnelles. Ancien Directeur général de la Confédération générale des entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), il est reconnu pour son expertise dans le développement économique.

Visite de travail dans les directions

Le Directeur Général par intérim s'imprègne des réalités

Le mercredi 27 novembre 2024, le Directeur général par Intérim, **M. Lakoun Ouattara**, a entrepris une série de visites de prise de contact avec les directions de l'ARTCI. Cette démarche vise à établir un dialogue direct avec le personnel afin de s'imprégner des missions de chaque direction et de s'enquérir des conditions de travail du personnel. A l'occasion des échanges, **M. Lakoun Ouattara** a souligné l'importance de la continuité des actions en se positionnant comme un garant de la mise en œuvre des projets en cours tout en maintenant un esprit d'innovation. Le Directeur général par intérim de l'ARTCI s'est dit disposé à écouter ses collaborateurs et à comprendre le fonctionnement de l'institution avant de s'engager à travailler au renforcement de la valorisation du capital humain.

Il a également mis l'accent sur l'importance de créer un environnement de travail propice pour le bien-être du personnel, en favorisant la collaboration et l'esprit d'équipe. Par ailleurs, le Directeur général par intérim de l'ARTCI a souligné la nécessité d'envoyer de nouveaux signaux et de répondre aux défis croissants du secteur numérique. Le personnel de l'ARTCI, en retour, s'est engagé à accompagner le Directeur général par intérim dans ses nouvelles fonctions.

Cette visite de prise de contact du Directeur Général, après sa prise de fonction le vendredi 22 novembre 2024, s'inscrit dans sa vision de développement du secteur numérique en Côte d'Ivoire, tout en plaçant le bien-être du personnel au cœur de ses priorités.

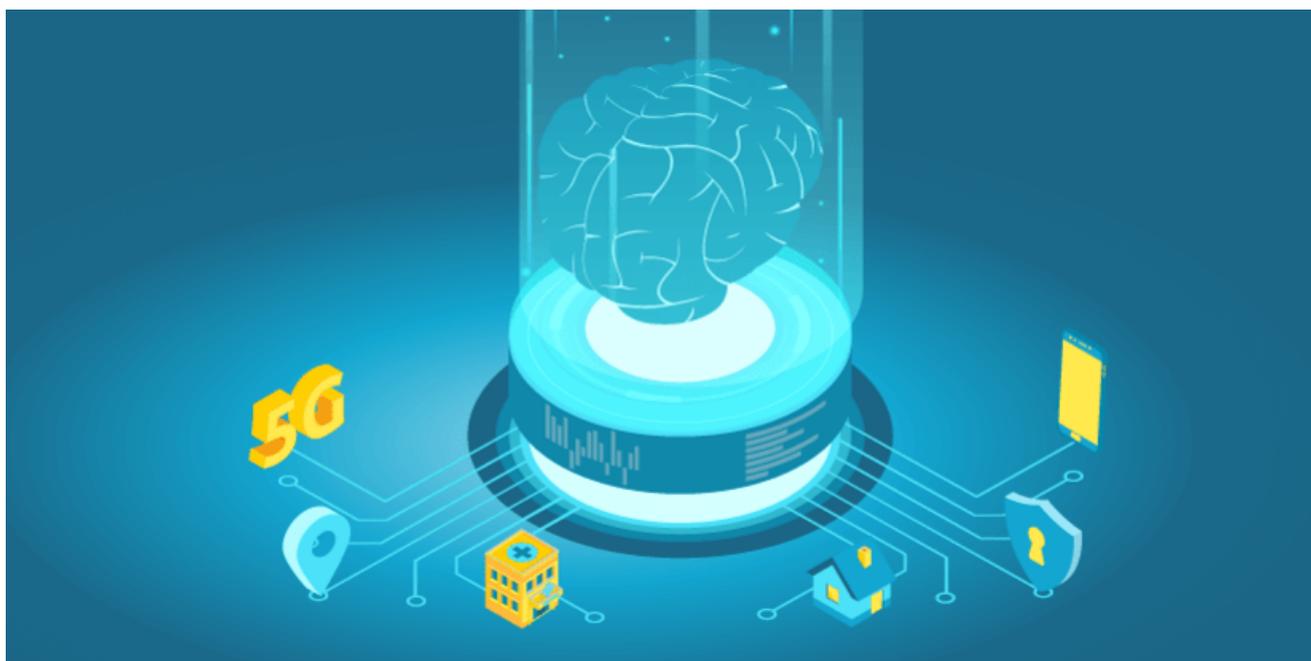


Le Directeur général par intérim de l'ARTCI s'est dit disposé à écouter ses collaborateurs et à contribuer au bon fonctionnement de l'institution.

5G, Intelligence artificielle, Métavers

Quels impacts sur le développement économique en Côte d'Ivoire ?

L'émergence de la 5G, de l'Intelligence Artificielle (IA) et du Métavers représentent une avancée majeure dans les technologies de communication, offrant à la Côte d'Ivoire un potentiel considérable pour son progrès socio-économique. Cependant, ces avancées technologiques ne sont pas sans défis et préoccupations, notamment en ce qui concerne la régulation.



Dans le cadre de ses missions, l'ARTCI a mené une étude prospective sur «**les enjeux de l'IA, de la 5G et du Métavers pour le développement de l'économie numérique en Côte d'Ivoire**» pour mieux comprendre et anticiper les enjeux associés à ces technologies.

Les résultats de cette étude, réalisée en collaboration avec le cabinet Global Training and Consulting Services (GTC), sur la période de mars à juillet 2024, ont été présentés au Comité de direction de l'ARTCI le 26 août 2024. Selon les conclusions de l'étude, la 5G, l'IA et le Métavers revèlent un potentiel considérable pour stimuler la croissance économique, l'innovation, la création d'emplois et l'amélioration du bien-être des citoyens en Côte d'Ivoire. Ces technologies peuvent révolutionner des secteurs clés

tels que l'agriculture, la santé, l'éducation, les services financiers et la gouvernance.

En effet, grâce à des performances améliorées notamment en matière de débit et de fiabilité de la connexion, la 5G ouvrira certainement la voie à nombre de services et d'applications innovantes. Par exemple, la 5G pourrait permettre l'émergence de l'agriculture intelligente grâce à l'usage de drones et de capteurs, améliorer l'accès aux soins de santé via la télémédecine, ou encore offrir des expériences et des solutions éducatives immersives.

L'impact économique de la 5G est également significatif : les estimations prévoient une contribution de 1 300 (PwC) à 2 000 (McKinsey) milliards de dollars au PIB mondial d'ici 2030, notamment grâce à une meilleure gestion des services publics et de santé.

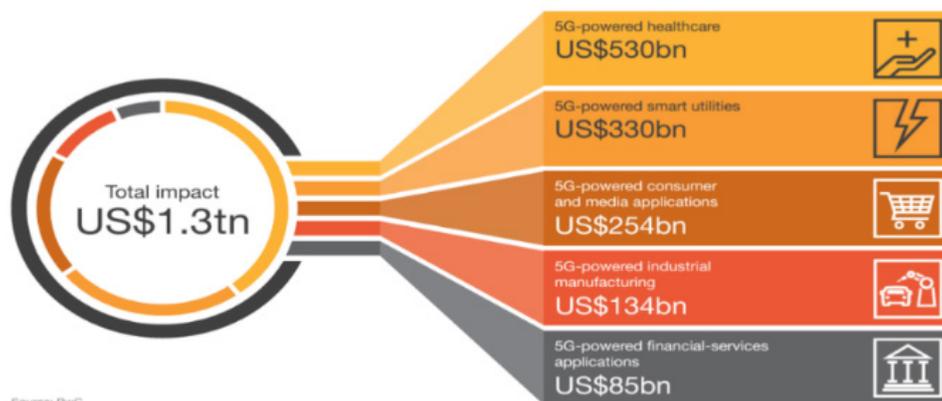


Figure 1 : Estimation de l'impact de la 5G sur l'économie mondiale d'ici 2030

Quant à l'IA, son adoption en Afrique, et plus particulièrement en Côte d'Ivoire, s'accélère. Le pays s'est engagé à utiliser l'IA de manière éthique, en collaboration avec des organisations internationales telles que l'UNESCO. Selon l'indice de préparation à l'IA d'Oxford Insights, la Côte d'Ivoire se classe 8ème en Afrique subsaharienne. L'IA pourrait donc avoir un impact significatif sur l'économie ivoirienne à travers l'augmentation de la productivité agricole, l'expansion des services numériques, la revitalisation de l'industrie locale et l'amélioration des services publics tels que la santé et l'éducation.

Aussi, McKinsey estime que l'IA pourrait générer environ 13 000 milliards de dollars de production économique supplémentaire d'ici 2030, augmentant le PIB mondial de 1,2 % par an, avec des bénéfices significatifs pour les pays développés, tandis que les pays en développement, comme ceux d'Afrique, pourraient connaître des gains plus modestes (moins de 6 %) en raison des obstacles qui peuvent être liés aux infrastructures limitées, à la main-d'œuvre peu qualifiée ainsi qu'à la vulnérabilité au déplacement d'emplois causé par l'automatisation.

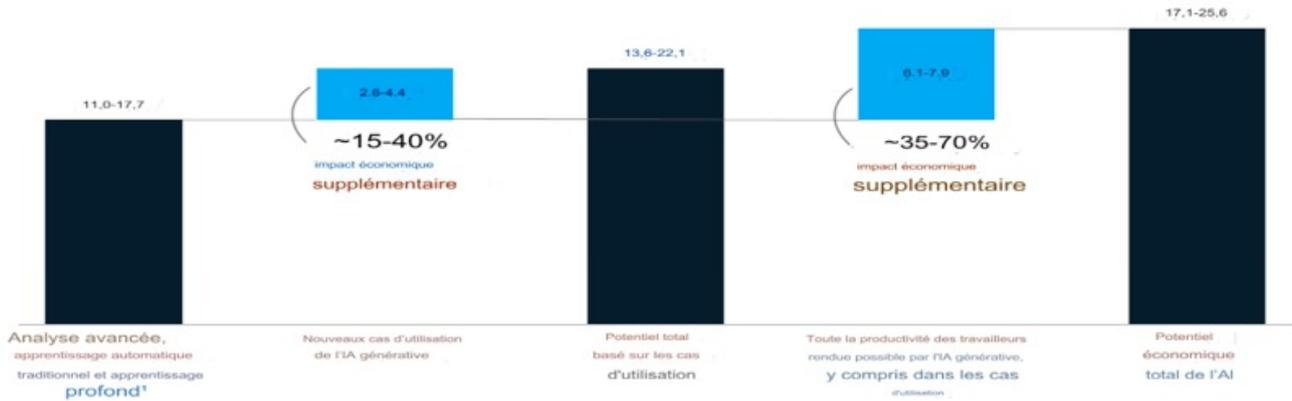


Figure 2 Prédiction de la croissance économique par McKinsey

Le Métavers, de son côté, offre des opportunités uniques pour révolutionner les TIC et d'autres secteurs économiques. Il propose des environnements virtuels immersifs qui pourraient transformer les méthodes de travail, les interactions sociales et les expériences d'achat.

Les estimations de Morgan et Zion Market Research anticipent des revenus annuels de plus de 1 000 milliards de dollars et une croissance de 39,5 % entre 2022 et 2028. L'étude révèle également que 59 % des consommateurs sont enthousiastes à l'idée de transférer leurs activités quotidiennes vers le Métavers, ce qui souligne son potentiel commercial.



Figure 3 : Ecosystème du Métavers

Cependant, ces technologies ne sont pas exemptes de défis. En effet, le déploiement de la 5G rencontre plusieurs défis majeurs, notamment la nécessité d'une infrastructure complexe et coûteuse qui doit coexister avec les réseaux précédents comme la 3G et la 4G, tout en garantissant une qualité de service optimale. L'attribution et le réaménagement du spectre sont cruciaux pour éviter les monopoles et assurer une allocation équitable. Par ailleurs, les préoccupations relatives à la protection de la vie privée et à la sécurité des réseaux sont accentuées par les risques de géolocalisation et de cyberattaques, ce qui nécessite des mesures

de cybersécurité robustes. La gestion des appareils IoT ajoute une couche de complexité, tout comme la perception publique des risques liés aux champs électromagnétiques. Enfin, le partage d'infrastructure et la virtualisation des fonctions réseau posent des défis supplémentaires, rendant indispensable une approche collaborative et proactive pour surmonter ces obstacles et garantir un déploiement efficace de la 5G.

Pour **l'Intelligence artificielle**, les défis se répartissent en plusieurs catégories. Sur le plan économique, les défis sont

multiples et comprennent les implications de l'IA sur la productivité, la consommation et la maîtrise des risques. L'intégration de l'IA en entreprise peut également poser des défis, tels que la compétitivité et la gestion des données. Les coûts élevés du traitement des données sont également un défi économique pour l'adoption de l'IA dans certains secteurs. Sur le plan technique, les défis comprennent la nécessité de mettre en place une surveillance proactive et des mesures d'atténuation pour assurer un traitement équitable et éthique des données, ainsi que la nécessité de garantir la transparence et la vérifiabilité des systèmes algorithmiques de décision, la réglementation des responsabilités et le respect des valeurs et des lois. Un autre défi relatif à l'Intelligence artificielle consiste en son impact sur le secteur de l'emploi.

En ce qui concerne les **Métavers**, il soulève d'importantes considérations éthiques et de droits, notamment en matière de protection de la vie privée, de sécurité, d'identité et d'inclusion. Pour qu'il devienne un outil bénéfique pour tous, il est essentiel que les régulateurs appliquent de manière cohérente les lois nationales et internationales afin de créer un environnement sûr. Cependant, sans mesures adéquates, le Métavers risque d'accentuer la fracture numérique, car environ 2,7 milliards de personnes demeurent totalement déconnectées, tandis que d'autres font face à un accès coûteux et de mauvaise qualité, limitant ainsi leur capacité à participer. De plus, les premiers appareils nécessaires pour accéder au Métavers, tels que les casques, sont attendus pour être coûteux et exiger un niveau élevé de compétences numériques, ce qui pourrait restreindre l'accès à une élite privilégiée. Aussi, un manque de sensibilisation et de compétences numériques parmi les utilisateurs potentiels constitue un obstacle majeur à l'adoption du Métavers. Si les utilisateurs ne sont pas formés ou informés sur l'utilisation de cette technologie, celle-ci pourrait devenir un outil réservé à quelques-uns, au lieu de servir de plateforme inclusive pour tous.

L'étude met également en évidence le manque de ressources humaines qualifiées, le manque de sensibilisation de certains acteurs clés ainsi qu'une certaine inertie institutionnelle, qui pourraient limiter le développement et l'adoption de ces technologies.

Face à ces enjeux, l'écosystème des télécommunications en Côte d'Ivoire se distingue par son dynamisme et son potentiel prometteur, avec un engagement marqué envers les technologies émergentes telles que la 5G, l'IA et le Métavers. En effet, la stratégie nationale de développement numérique élaborée par la Côte d'Ivoire depuis le 22 décembre 2021 reflète l'ambition du pays de devenir le hub numérique de l'Afrique de l'Ouest, positionnant le pays comme un des leaders en matière d'innovation et de développement technologique. Cette ambition s'accompagne d'une volonté de surmonter les défis relatifs à la cybersécurité, à la protection des données, et à la gestion éthique de ces technologies émergentes.

La régulation de ces technologies nécessitera une approche inclusive et collaborative, impliquant le secteur privé, les institutions publiques, la société civile et les partenaires internationaux. Pour ce faire, une feuille de route est proposée visant à s'assurer que les bénéfices de la 5G, de l'IA et du Métavers soient accessibles à toute la population ivoirienne. Elle repose sur des principes d'inclusion, de responsabilité, de durabilité et de collaboration entre l'Etat, le secteur privé, la société civile et les acteurs internationaux.

Cette feuille de route comprend :

- Six (06) orientations stratégiques et vingt-cinq (25) actions pour la protection de la vie privée dans le cadre du développement de la 5G, de l'IA et du Métavers en Côte d'Ivoire ;
- Quatre (04) orientations stratégiques et huit (08) actions relatives à la cybersécurité dans le cadre du développement de la 5G, de l'IA et du Métavers en Côte d'Ivoire ;
- Cinq (05) orientations stratégiques et seize (16) actions pour l'adoption de l'IA en Côte d'Ivoire ;
- Huit (08) orientations stratégiques et vingt-deux (22) actions pour l'adoption du métavers en Côte d'Ivoire.

Cette étude souligne que la 5G, l'IA et le Métavers représentent des leviers essentiels pour le développement socio-économique en Côte d'Ivoire. Pour maximiser leurs bénéfices tout en atténuant les risques associés, il est crucial d'établir un cadre réglementaire adapté qui favorise un développement inclusif et responsable. L'ARTCI joue un rôle clé au côté du Gouvernement dans cette démarche stratégique visant à positionner la Côte d'Ivoire comme un leader numérique en Afrique de l'Ouest. Et c'est donc à juste titre que le Ministère en charge du Numérique de la Côte d'Ivoire à lancer le 30 septembre 2024, le projet d'élaboration d'une Stratégie IA, avec l'ensemble des parties prenantes du secteur. Ainsi, la Côte d'Ivoire rejoindra dans les prochains mois des pays comme l'Egypte, le Rwanda ou le Sénégal qui se sont déjà engagés dans une démarche similaire.

Cette ambition de la Côte d'Ivoire vise à positionner notre pays comme un centre régional d'IA qui promeut son utilisation dans des domaines clés tels que l'agriculture, l'éducation, la santé, etc.

Un rapport de synthèse de l'étude sera bientôt disponible sur le site web de l'ARTCI.

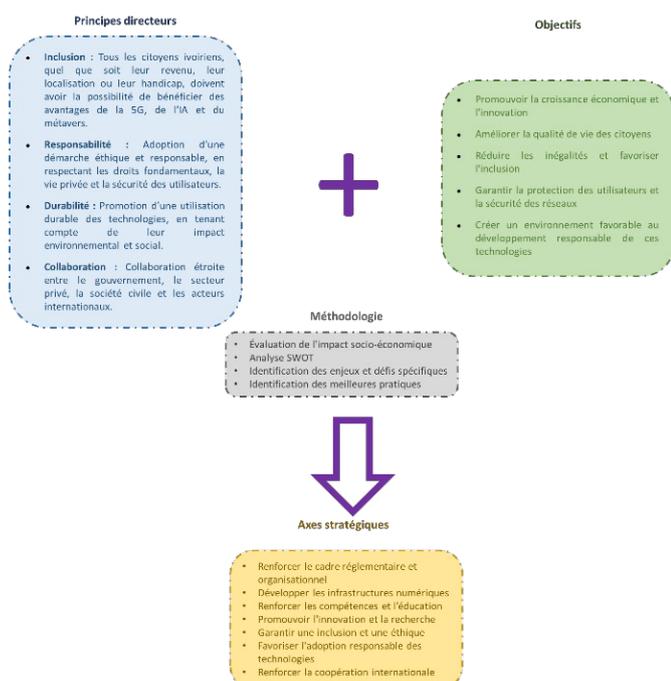


Figure 4 : Méthodologie adoptée pour l'élaboration de la feuille de route

Forum EURO IX

Le CIVIX à l'avant-garde de l'innovation numérique

La 41ème édition du Forum EURO-IX, qui s'est tenue du 17 au 19 novembre 2024 à Budapest en Hongrie, a rassemblé les plus grands experts mondiaux de l'interconnexion Internet. Cet événement majeur a été l'occasion pour le Point d'échange Internet de Côte d'Ivoire (CIVIX), de renforcer sa position sur la scène internationale et de présenter les avancées réalisées dans le domaine des télécommunications.

Représenté par M. Koffi Kouadio Armand, chef de Département Point d'échange Internet à l'ARTCI, le CIVIX a activement participé aux différents panels et ateliers du forum. Les échanges avec les autres Points d'échange Internet, tels que IX.br (Brésil) et France-IX, ont permis de partager les meilleures pratiques et d'identifier de nouvelles pistes de collaboration.

Les discussions ont porté sur des sujets aussi variés que le développement des infrastructures, notamment l'amélioration des capacités et la performance des réseaux d'échange Internet ; le cadre réglementaire pour favoriser l'innovation et la concurrence dans ce secteur stratégique ; et l'intégration des dernières avancées technologiques (IA, blockchain) dans les IXPs.

La participation du CIVIX à ce forum a permis de renforcer la visibilité de la Côte d'Ivoire sur la scène internationale en matière de numérique, d'acquiescer de nouvelles compétences grâce aux échanges avec les experts internationaux, et d'identifier de nouveaux partenariats pour accélérer le développement de l'Internet en Côte d'Ivoire.

Fort de ces échanges fructueux, le CIVIX s'engage à poursuivre sa collaboration avec les acteurs internationaux pour renforcer



Koffi Kouadio Armand, chef de Département Point d'échange Internet, au forum EURO-IX

l'écosystème numérique ivoirien ; mettre en œuvre les recommandations du forum pour améliorer les performances du CIVIX ; et promouvoir l'adoption des technologies émergentes afin de garantir un accès Internet toujours plus rapide et plus fiable pour tous les Ivoiriens.

La participation du CIVIX au Forum EURO-IX témoigne de l'ambition de la Côte d'Ivoire de se positionner comme un acteur majeur de l'économie numérique en Afrique. Les échanges fructueux lors de cet événement vont permettre au CIVIX de renforcer son rôle moteur dans le développement de l'Internet en Côte d'Ivoire.

Coopération

L'ARPT en visite d'immersion à l'ARTCI

Du 2 au 5 décembre 2024, une délégation de l'Autorité de régulation des Postes et Télécommunications (ARPT) de la Guinée a effectué une visite de travail à l'Autorité de régulation des Télécommunications/TIC de Côte d'Ivoire (ARTCI). Cette visite d'immersion s'inscrit dans le cadre de partage d'expérience et de bonnes pratiques en matière de protection des données personnelles. La délégation guinéenne, conduite par Maître Abdoulaye Kouyaté, Directeur de la Réglementation et de la Coopération Internationale de l'ARPT, a pris part à des séances de travail avec la Direction de la Protection des Données Personnelles et de la Vie Privée (DPD) de l'ARTCI. Le chef de délégation a déclaré que la mission vise à s'imprégner du modèle ivoirien en matière de protection des données personnelle.

Au cours des échanges, plusieurs thématiques ont été abordées, notamment l'organisation et le fonctionnement de l'ARTCI, les initiatives récentes en matière de protection des données en Côte d'Ivoire, les techniques et mécanismes mis en place pour assurer la protection des données personnelles, la mise en conformité des entités publiques et privées ainsi que la gestion des correspondants à la

protection des données personnelles. Les membres de la délégation ont également eu l'opportunité d'échanger sur le cadre législatif et réglementaire ivoirien en matière de protection des données, au travers de la loi N°2014-352 du 6 juin 2024 relative aux communications électroniques et la loi N°2013-450 du 19 juin 2013 relative à la protection des données à caractère personnel. Les discussions ont inclus la gestion des plaintes et les actions de sensibilisation, permettant à la délégation guinéenne d'identifier des outils et des méthodologies applicables au contexte de leur pays.

Des études de cas et des retours d'expérience ont enrichi ces échanges, offrant ainsi à la délégation une meilleure compréhension des défis et opportunités liés à la protection des données personnelles en Côte d'Ivoire.

À l'issue de cette visite, la délégation guinéenne a exprimé sa gratitude envers ses homologues ivoiriens pour l'accueil chaleureux et les conditions de travail favorables qui leur ont été offertes. Ils ont souligné l'importance de ces rencontres pour l'opérationnalisation de l'Autorité de Régulation des Postes



Cette visite de travail a permis d'établir des bases d'une collaboration future en matière de protection des données personnelles.

et Télécommunications de la Guinée, actuellement en phase d'expérimentation. Les deux parties ont également évoqué des perspectives de partenariat par la signature d'un Mémoire d'Entente (MoU) en vue de renforcer la coopération entre leurs institutions respectives. Cette visite de travail a donc permis d'établir des bases d'une collaboration future en matière de protection des données personnelles. Le partage d'expériences et de bonnes pratiques entre la Côte d'Ivoire et la Guinée constitue un pas significatif vers l'amélioration des systèmes de régulation et de protection des données dans les deux pays.

CAP 2026

CAP 2026 est le plan stratégique qui ambitionne de faire de l'ARTCI à l'horizon 2026, une autorité de régulation de référence en Afrique, reconnue pour son efficacité à promouvoir le développement de l'économie numérique en Côte d'Ivoire.

La mise en œuvre de CAP 2026 nécessite une transformation structurelle pour instituer à l'ARTCI une gouvernance qui repose sur la transparence, la responsabilité, la collaboration, l'équité et l'efficacité.

Une vision	Assurer une régulation proactive et participative propice au développement durable de l'économie numérique en Côte d'Ivoire
Une mission	Être un régulateur multidimensionnel impartial pour garantir l'inclusion numérique, tout en protégeant le consommateur.
5 valeurs	<p>Proactivité  Intégrité  Solidarité </p> <p>Transparence  Expertise </p>
5 objectifs stratégiques	<ol style="list-style-type: none">1. Favoriser l'accès inclusif aux services numériques et postaux2. Améliorer la qualité des services numériques et postaux3. Susciter l'innovation et la digitalisation de l'économie nationale4. Protéger les droits des consommateurs de services numériques et postaux5. Assurer la sécurité numérique du cyberspace ivoirien
5 piliers	<ol style="list-style-type: none">1. Optimiser la gouvernance et l'efficacité opérationnelle2. Renforcer le professionnalisme et l'éthique3. Accroître la transparence et la communication4. Développer la concertation et la collaboration5. Promouvoir la responsabilité sociétale

ARTCI

AUTORITÉ DE RÉGULATION DES TÉLÉCOMMUNICATIONS/TIC DE CÔTE D'IVOIRE



📍 Abidjan – Marcory Anoumabo 📮 18 BP 2203 Abidjan 18 – Côte d'Ivoire

☎ + 225 27 20 34 43 73 / 27 20 34 43 74 ✉ courrier@artci.ci 🌐 www.artci.ci 📱 Artci